

**Vaucluse**



## État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

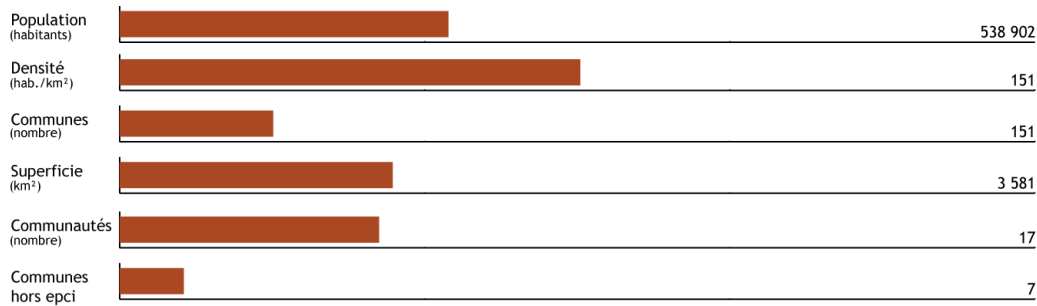
**26 mai 2011**

**Évolution du tissu intercommunal :**

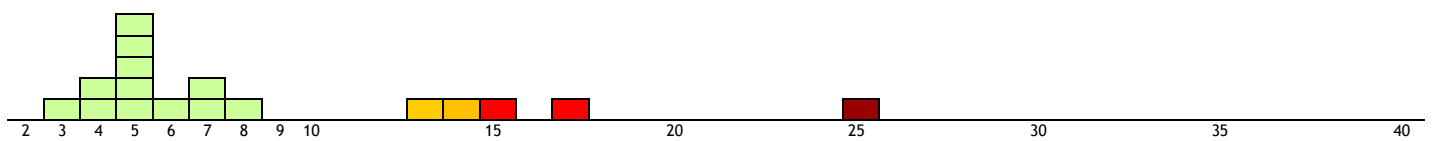
- Le nombre de communautés est identique.
- Le nombre de communes par communauté a augmenté (intégration d'une commune à une communauté).
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

# Les données

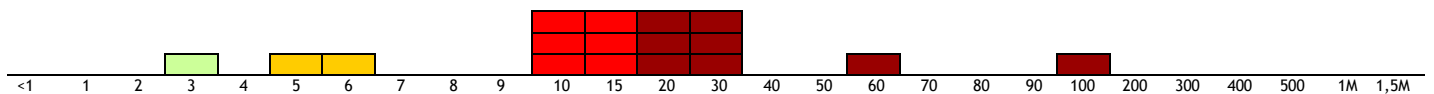
## Caractéristiques du département



## Nombre de communes par communauté



## Population par communauté (en milliers d'habitants)

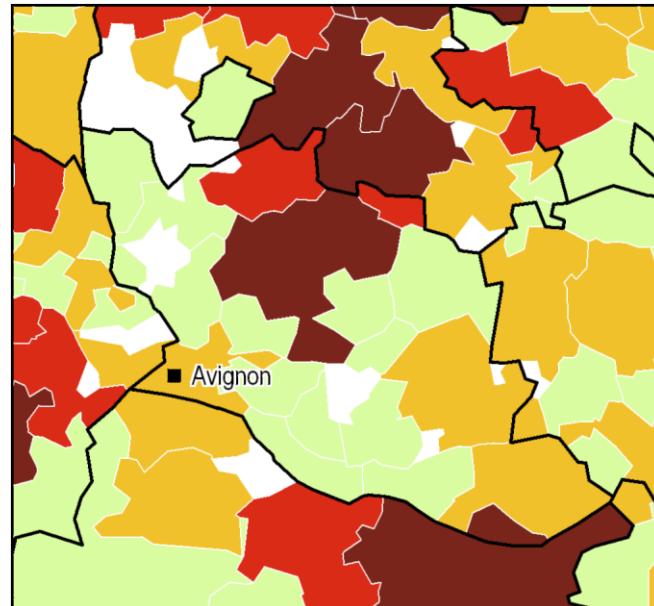


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
3	1
4	2
5	5
6	1
7	2
8	1
13	1
14	1
15	1
17	1
25	1
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>

Population/Communauté	
Population	Communautés
3 à 4 000	1
5 à 6 000	1
6 à 7 000	1
10 à 15 000	3
15 à 20 000	3
20 à 30 000	3
30 à 40 000	3
60 à 70 000	1
100 à 200 000	1
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>

## Les territoires

Nombre de communes par communauté



## Commentaires

### Caractéristiques de la trame intercommunale

Le territoire départemental est dominé par de petites structures :

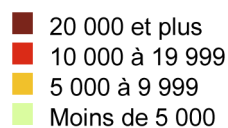
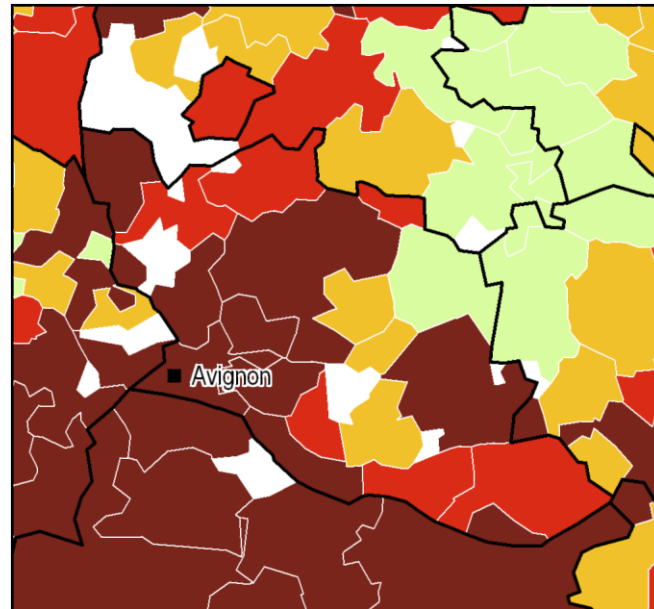
- 12 communautés sur 17 (soit 70,60 %) comptent moins de 10 communes, dont 3 moins de 5 communes (CC de l'Enclave des Papes, CC Provence Lubéron Durance, CC les Sorgues du Comtat).
- 2 communautés (soit 11,80 %) comptent entre 13 et 14 communes, dont la CA du Grand Avignon.
- 3 communautés (soit 17,60 %) comptent au moins 15 communes, dont 1 au moins 20 communes. Elles sont situées au Nord du département.

### Comparaison avec les départements voisins

- Situations identiques ou proches dans les territoires limitrophes, hormis dans le Nord-Est des Bouches-du-Rhône où les communautés sont plus vastes.

## Les territoires

### Population par communauté



## Commentaires

### Caractéristiques de la trame intercommunale

Une grande disparité de population existe entre les communautés selon leur localisation, les plus peuplées étant majoritaires :

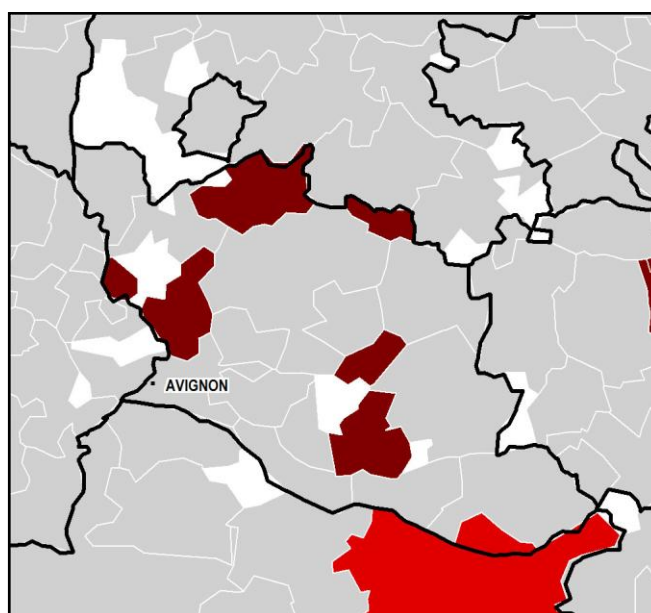
- 8 communautés sur 17 (soit 47,10 %) comptent au moins 20 000 habitants, dont 1 plus de 150 000 habitants : la CA du Grand Avignon qui représente 33,40 % de la population départementale.
- 6 communautés (soit 35,30 %) comptent entre 10 000 et moins de 20 000 habitants.
- 3 communautés (soit 17,60 %) comptent moins de 10 000 habitants, dont 1 moins de 5 000 habitants (CC du Pays de Sault).

### Comparaison avec les départements voisins

- Hormis Apt, dans l'intérieur, les communautés les plus peuplées sont en continuité des zones sous influence des grandes agglomérations des Bouches-du-Rhône et du Gard.
- L'extrémité Est du Vaucluse est inscrite dans un vaste ensemble correspondant aux Alpes du Sud, caractérisé par des communautés de montagne peu peuplées.

## Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

### Données

Territoires discontinus	3	CC Pays Vaison Ventoux, CC des Pays de Rhône et Ouvèze, CC de Pont-Julien
Territoire comprenant une enclave	0	
Territoire discontinu avec une enclave	0	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	12	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	12	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	8	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	7	

### Evolution de l'intercommunalité entre 2010 et 2011

#### Entre 2006 et 2009

- Aucune.

#### Entre 2009 et 2010

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Auribeau, Castellet et Sivergues ont intégré la CC du Pays d'Apt.
- Villelaure a intégré la CC Luberon-Durance.

Elargissement de périmètres existants par intégration de commune issue d'une autre communauté :

- Céreste, commune des Alpes-de-Haute Provence a intégré la CC du Pays d'Apt.

#### Entre 2010 et 2011

Elargissement de périmètre existant par intégration de commune isolée :

- Gignac a intégré la CC du pays d'Apt.

#### Répartition des communes « isolées »

- Au Nord du département, Orange (deuxième ville du Vaucluse) et deux communes limitrophes de la Drôme (Lagarde-Paréol et Saint-Romain-de-Malegarde).
- Au Centre, 5 communes entre plaine, plateaux et montagnes (Buoux, Gordes, Joucas, Les Beaumettes).

## Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

BEAUMETTES  
BUOUX  
JOUCAS  
GORDES

LAGARDE-PARÉOL  
ORANGE  
SAINT-ROMAN-DE-MALEGARDE

### Extraits des SDOI

#### Constats et propositions

L'analyse présentée ci-dessous est fondée sur les documents transmis, en 2006, par la préfecture.  
**Schéma départemental d'orientation de l'intercommunalité du département de Vaucluse**  
12 octobre 2006

#### Bilan

L'intercommunalité a connu un véritable succès quantitatif. La couverture intercommunale est satisfaisante. Le département compte 18 EPCI à fiscalité propre regroupant 139 communes et représentent 87,8 % de la population : 10 EPCI ont opté pour la TPU, 6 pour une fiscalité additionnelle, 7 ont choisi une fiscalité mixte.

Le canton est le lieu des actions à conduire alors que l'intercommunalité va porter un projet. C'est donc une erreur de vouloir faire coïncider les limites des EPCI avec celles des cantons.

#### Synthèse des orientations

##### Schéma possible à moyen et long terme

Rattachement des communes isolées (12 communes isolées)

Les élus ne souhaitent pas que leur « commune soit mariée de force » à une intercommunalité et d'autres ne souhaitent pas l'adhésion de nouvelles communes, estimant le périmètre de leur EPCI suffisamment pertinent.

- Ajustement des périmètres actuels des EPCI à fiscalité propre

##### - Secteur d'Orange/Avignon :

Refus de certaines communes de constituer une communauté d'agglomération autour d'Orange.

Difficulté de convaincre la CC Les Sorgues du Comtat de rejoindre la CA du Grand Avignon.

Possible extension de CA du Grand Avignon dans le Gard, pas envisageable à moyen terme vers les Bouches-du-Rhône.

##### - Secteur de Carpentras :

La fusion de la CC des Terrasses du Ventoux avec la CA du Comtat Venaissin paraît bien engagée.

La CC du Toulourenc devrait pouvoir rejoindre une communauté voisine.

##### - Secteur d'Apt :

Des fusions de communautés de communes paraissent réalisables en tenant compte de la logique des territoires : CC des Portes du Luberon/CC de la Durance Luberon, CC Provence Luberon Durance/CC des Pays de Sorgues et des Monts du Vaucluse, CC du Pays d'Apt/CC DE Pied Rousset.

#### Conclusion

Une réduction du nombre d'EPCI par la suppression de syndicats obsolètes ou redondants.

Une clarification des statuts de l'ensemble des EPCI pour une gestion plus rationnelle des compétences transférées.

A l'issue de ce travail, une meilleure appréhension de la pertinence des périmètres, en particulier des périmètres des EPCI à fiscalité propre, afin que l'intercommunalité de projet puisse trouver son meilleur niveau d'intervention et puisse englober les communes isolées.

La mise en cohérence de l'intercommunalité dans certains domaines sensibles comme l'hydraulique et la gestion des ordures ménagères.